



# Elections professionnelles

## Communiqué fédéral

**Au ministère des Armées comme dans l'ensemble de la fonction publique les élections professionnelles se sont déroulées du 1er au 8 décembre par voie électronique.**

Au ministère des Armées, sur 63 391 personnels inscrits en 2022 (contre 63 196 en 2018) 38 987 se sont exprimés (contre 43 966 en 2018) pour élire leurs représentants.

Au Comité Social d'Administration Ministériel (CSAM) qui est, pour rappel, le scrutin qui détermine la représentativité au sein du ministère, le taux de participation est de 61.50%, il était de 69,57 % en 2018.

Pour la **CGT** la crainte d'une baisse significative du taux de participation liée au vote électronique est bel et bien confirmée.

Avec 14,30 % des voix au CSAM, la **CGT** détient 2 sièges au sein de la plus haute instance ministérielle dans laquelle, les élus **CGT** avec l'appui des syndicats portent vos revendications et défendent vos droits.

Dans un climat social tendu sur les questions des conditions de travail, du pouvoir d'achat, les revendications des personnels doivent être entendues et défendues. Cela passe inévitablement par une hausse significative des salaires et pensions. La réforme des retraites rejetée par l'ensemble des organisations syndicales ne saurait être imposée par un 49.3, la **CGT** est d'ores et déjà mobilisée pour le retrait du projet gouvernemental.

**La **CGT** remercie ses militants et l'ensemble des personnels qui se sont mobilisés sur la période de ces élections particulièrement ceux qui se sont exprimés par leur vote pour les candidats de notre organisation.**

Montreuil, le 8 décembre 2022

**Fédération Nationale des Travailleurs de l'Etat CGT**

263, rue de Paris - Case 541 – 93515 Montreuil Cedex

Tel. : 01 55 82 89 00 - Mail : [trav-etat@cgt.fr](mailto:trav-etat@cgt.fr)

[www.fnte.cgt.fr](http://www.fnte.cgt.fr)